



# FINANCEMENT DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE POUR L'ÉDUCATION

La France peine à être à la hauteur  
de ses ambitions

Edition 2024



# Introduction

**A** lors que la France s'était engagée à maintenir une hausse des financements de solidarité internationale pour atteindre les 0,7 % du PNB d'ici à 2025, elle annonce une coupe de 1,3 milliards d'euros (soit -33 % sur le programme 209<sup>1</sup> parmi lesquels -42 % sur le dispositif I-OSC et -44 % sur l'aide humanitaire, comparés au budget initial adopté pour 2024). Dans ce contexte plus qu'alarmant, **la Coalition Éducation appelle la France à tenir ses engagements en matière de solidarité internationale et à protéger les financements alloués à l'éducation.**

Le coût mondial de la déscolarisation et des lacunes éducatives est évalué à 10 000 milliards de dollars par an d'ici à 2030, soit plus que les PIB annuels de la France et du Japon réunis. ([Unesco, 2024](#)).

Réduire les financements alloués à l'éducation aura des conséquences dramatiques sur les populations : 250 millions d'enfants et de jeunes à travers le monde sont encore déscolarisés et 70 % des enfants de 10 ans dans les pays à faibles et moyens revenus ne sont pas en capacité de comprendre un texte simple à l'écrit avant l'âge de 10 ans ([The state of global learning, 2022](#)).

L'éducation est un droit humain, un bien public mondial mais il est également l'un des meilleurs investissements qui soient pour les individus, les économies et la société dans son ensemble. La scolarisation de tous les enfants

permettrait d'augmenter le PIB mondial futur de plus de 6 500 milliards de dollars par an, tout en éliminant les coûts sociaux liés à l'échec de la réalisation de l'ODD 4 ([Unesco, 2024](#)).

L'analyse de la Coalition Éducation révèle qu'en 2022, malgré certains progrès, les financements de la France alloués à l'éducation dans les pays partenaires restent encore bien en deçà des ambitions politiques de la France - notamment pris dans la Loi de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales (LOP DSLIM) adoptée en 2021 - et des enjeux de l'éducation dans le monde.

Ces deux dernières années, la France s'est engagée à différents niveaux pour réaffirmer la priorité accordée à l'éducation dans sa politique de solidarité internationale :

- l'éducation est placée au cœur des dix objectifs prioritaires de la politique de coopération internationale de la France et de ses financements<sup>2</sup> (mai 2023)
- la France adopte sa [Stratégie internationale en matière d'éducation de base 2024-2028](#)
- l'éducation est placée au cœur des priorités transversales et systématiques de la réponse humanitaire de la France dans sa [stratégie humanitaire 2023-2027](#).

Face à ces engagements politiques, la France se doit d'assurer un financement adéquat de l'éducation, alignés sur les priorités stratégiques et opérationnelles.

<sup>1</sup> le programme 209 « *Solidarité avec les pays en développement* » qui concentre les moyens d'intervention en dons - dons projet AFD, aide-projet du MEAE (FSPI), crédits de gestion et sortie de crise (Fonds d'urgence humanitaire FUH, aide alimentaire programmée), volontariat, soutien aux projets d'OSC - permettant d'améliorer les conditions de vie des populations les plus vulnérables et de préserver les biens publics mondiaux (climat, biodiversité, santé, égalité femmes-hommes, gouvernance, éducation).

<sup>2</sup> Conclusions du Conseil présidentiel du développement (mai 2023) et Décision du comité interministériel de la coopération internationale et du développement (juillet 2023)

Cette étude vise à évaluer la redevabilité de la France sur les engagements pris en matière de coopération éducative, à partir des dernières données disponibles<sup>3</sup>.

Concernant les financements bilatéraux, ne disposant pas de données plus récentes que 2022, l'analyse ne réfère donc pas aux mesures prises par la France depuis lors.

Toutefois, cette contrainte des données, ne concerne pas les fonds multilatéraux, pour lesquels nous disposons de données plus récentes (datées de 2024).

## Recommandations

La France doit tenir son engagement en faveur de la solidarité internationale afin d'atteindre les 0,7 % du RNB pour l'APD.

La France doit tenir ses engagements politiques et allouer 10 % des financements bilatéraux de solidarité internationale (hors montants contestés) à l'éducation dont la moitié allouée à l'éducation de base en concentrant les financements sur les pays les moins avancés et l'Afrique subsaharienne.

La France doit tenir ses engagements politiques et augmenter progressivement et de manière constante les financements humanitaires alloués à l'éducation pour tendre vers les engagements européens de 10 % de l'aide humanitaire à l'éducation.

Les financements dédiés aux services de base, dont la santé, l'éducation, l'Eau, Assainissement et Hygiène et la protection sociale doivent atteindre à minima 50% des financements français de solidarité internationale.

La Coalition Éducation, relai français de la Campagne Mondiale pour l'Éducation, s'inscrit dans les recommandations internationales appelant les États à financer l'éducation à hauteur de 20 % des dépenses publiques, en veillant à la justice fiscale pour augmenter les ressources domestiques.

La France doit respecter ses engagements financiers et politiques dans le Partenariat mondial pour l'éducation (PME) et le fond Education Cannot Wait (ECW). Ces contributions représentent des financements additionnels aux montants bilatéraux ou multilatéraux déjà engagés ou annoncés, et en aucun cas une substitution.

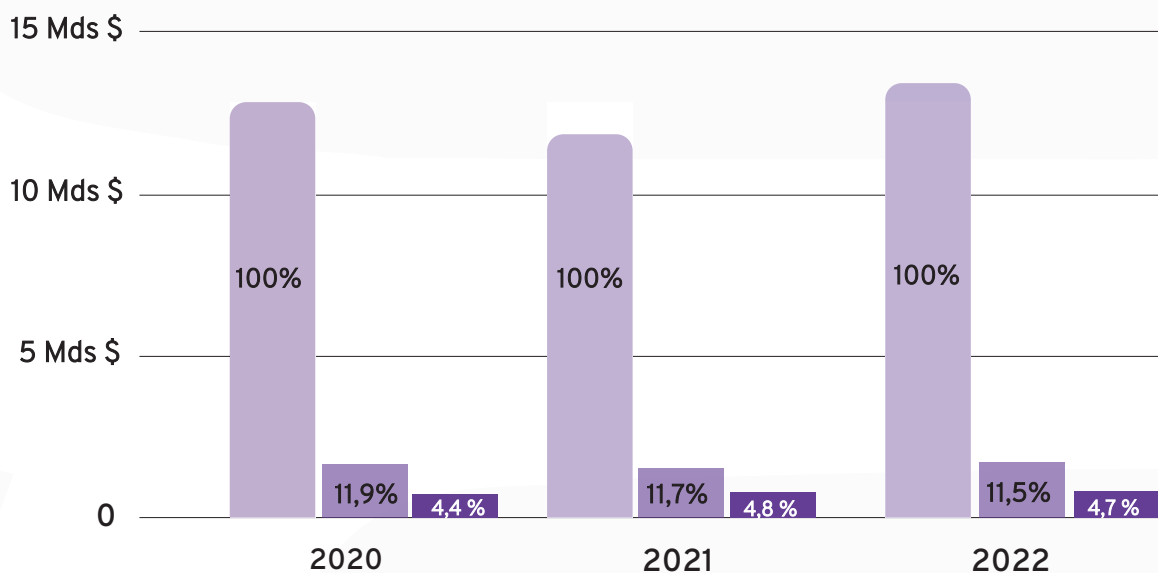
<sup>3</sup> issues du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, du Financial Tracking Service de UN-OCHA, des sites du Partenariat mondial pour l'éducation et de Education Cannot Wait.

# Financement bilatéral de l'éducation<sup>4</sup>

## Seulement 4,7% des financements bilatéraux vont à l'éducation

Les actions Éducation de la France ne représentent que 4,7%<sup>5</sup> (soit 617,5 millions USD) des financements bilatéraux de solidarité internationale en 2022, une fois les montants contestés par la Coalition Éducation déduits.

### Évolution de la part des financements bilatéraux - hors montant contestés - alloués à l'éducation



- Financements bilatéraux de solidarité internationale (Mds \$)
- Financements alloués à l'éducation (Mds \$)
- Financements alloués à l'éducation-hors montants contestés (Mds \$)

<sup>4</sup> L'ensemble des données sont extraites du Query Wizard for International Development Statistics (QWIDS - stats.oecd.org/qwids/), qui vient de changer récemment pour //data-explorer.oecd.org/. Les chiffres concernent les décaissements effectifs de financements bilatéraux, exprimés en dollars constants 2022.

<sup>5</sup> Il s'agit de montants ne répondant pas aux objectifs de solidarité internationale que la France s'est donnée : les bourses et frais d'écologies ne bénéficiant pas aux PMA, les subventions aux établissements scolaires français à l'étranger et les coûts du système éducatif à Wallis-et-Futuna ne doivent pas être comptabilisés dans l'APD éducation.

## L'éducation de base<sup>6</sup> ne représente que 2,2 % et l'éducation pré-primaire seulement 0,02 % de l'ensemble des financements bilatéraux

Depuis 2020, la part des financements éducation alloués à l'éducation de base a progressé : de 17,9% en 2020 (soit 278,5 millions USD) à 19,4% en 2022 (soit 295,4 millions USD) y compris la part allouée au préscolaire : de 0,1% en 2020 (soit 2,1 millions USD) à 0,2 % en 2022 (soit 2,6 millions USD).

Rapportée au budget bilatéral global de solidarité internationale, la part allouée à l'éducation de base est cependant dérisoire passant de 2,1 % (130,4 M\$) en 2020 à 2,2 % en 2022 (294,4 M\$). Idem pour celle du pré-primaire qui stagne de 0,02 % (2,1 M\$) en 2020 à 0,02 % en 2022 (2,6 M\$).

Il est aussi important de souligner que 42 % de ces financements incluent des dépenses contestables (96,6 millions USD alloués aux établissements scolaires français à l'étranger et 26,7 millions USD aux frais du système éducatif à Wallis et Futuna).

La part des financements de la France à l'éducation de base et au pré-primaire reste insuffisante à l'aune de leur importance pour le continuum éducatif, l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) et les engagements politiques pris par la France.

Sans mesures supplémentaires, d'ici à 2030, **84 millions d'enfants et de jeunes ne seront toujours pas scolarisés** et environ 300 millions d'élèves n'auront pas les compétences de base en calcul, lecture et écriture nécessaires pour réussir dans la vie (ONU, 2023).

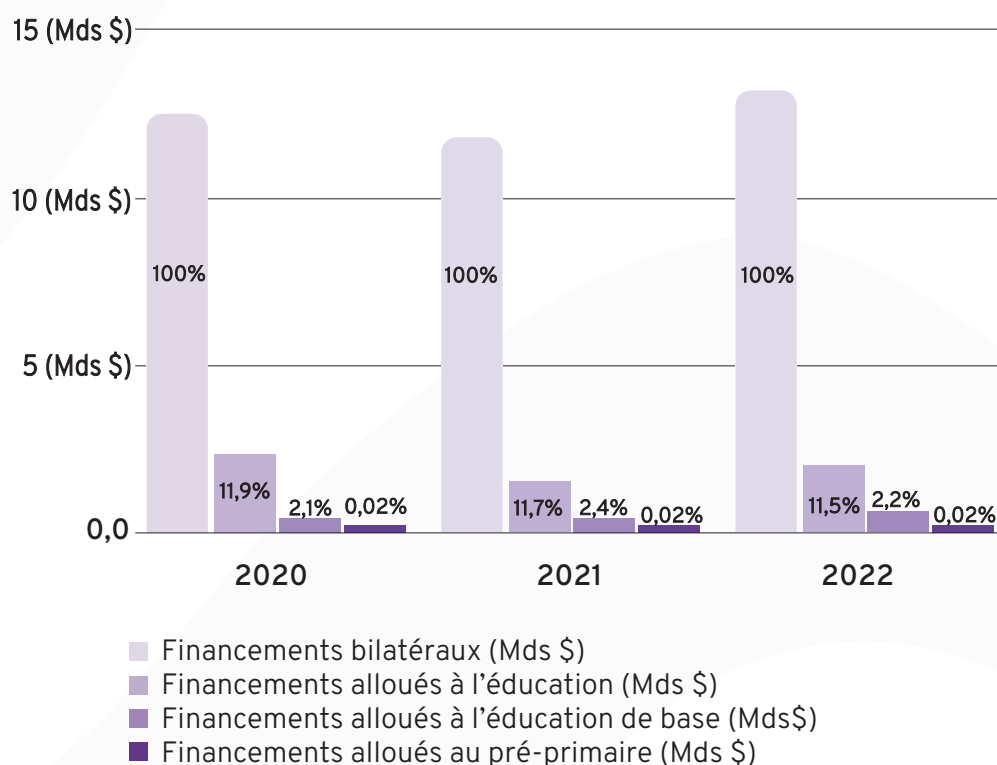


### Rappel des engagements pris par la France

#### Lop Dslim 2021

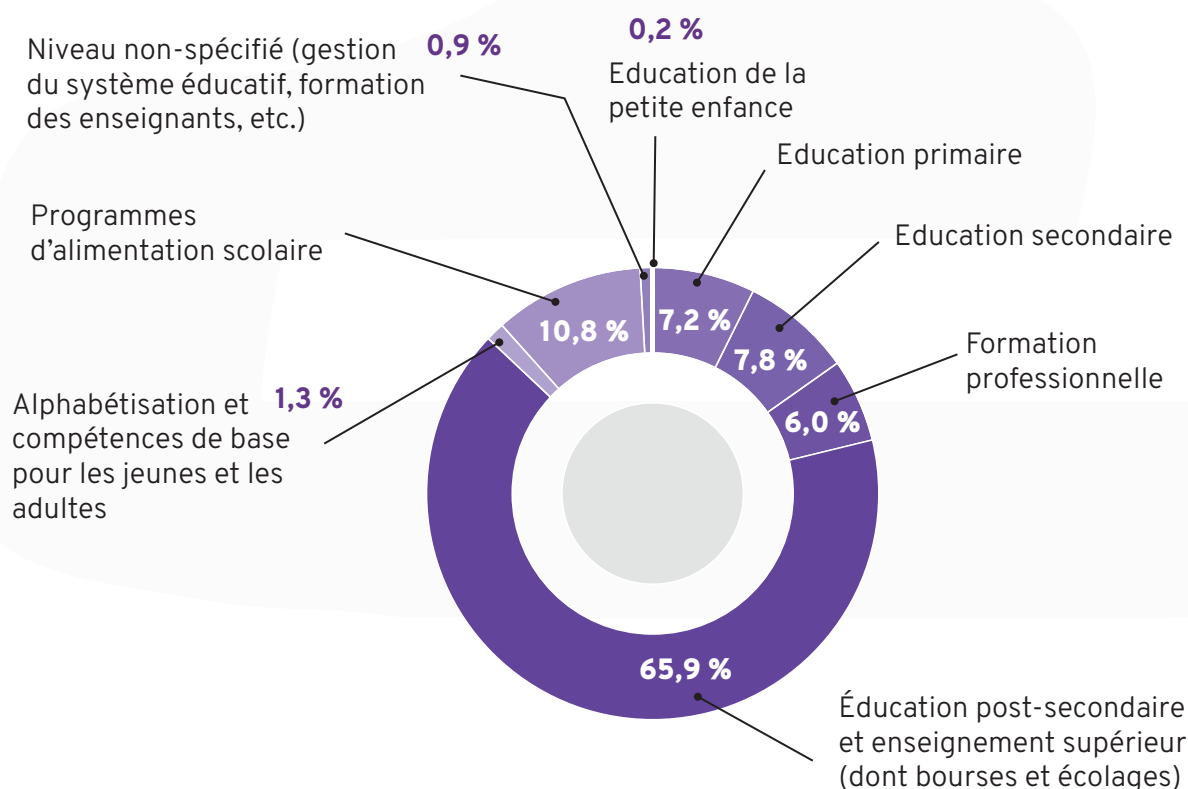
« Elle concentre ses efforts à la fois sur l'élargissement de l'accès gratuit à l'éducation de base (éducation primaire et jusqu'au premier niveau de l'éducation secondaire) [...] »

### Évolution de la part des financements bilatéraux alloués à l'éducation de base et au pré-primaire



<sup>6</sup> Selon la définition de l'Unesco et du Partenariat Mondial pour l'Éducation, l'éducation de base comprend une année de scolarisation pré-primaire, la primaire et le premier cycle du secondaire ; soit les activités qui visent à répondre aux besoins éducatifs fondamentaux. Méthode de calcul : Afin de s'aligner le plus possible sur cette définition, les montants alloués à l'éducation de base sont calculés comme suit : le total des financements dédiés au pré-primaire, le total des financements dédiés au primaire, 50 % des financements alloués au secondaire, et 75 % des financements alloués à l'éducation sans niveau spécifié (qui comprend notamment la formation des enseignants ou la construction d'infrastructures).

## Répartition des financements bilatéraux de la France entre les niveaux d'éducation



### Seuls 25 % des financements d'éducation de base sont alloués aux pays les moins avancés, 33 % à l'Afrique subsaharienne et 8 % au Sahel.

Les financements éducation de base de la France alloués aux pays les moins avancés (PMA) et à l'Afrique subsaharienne stagnent depuis 2020, et ceux alloués au Sahel diminuent, alors que la France s'est engagée à y concentrer ses efforts et que les enjeux éducatifs y restent criants.

Les États des pays africains se sont engagés à réduire les taux de non-scolarisation dans le primaire de 19 % en 2022 à 11 % d'ici à 2025 et la population non scolarisée en Afrique

subsaharienne aux niveaux primaire et secondaire a chuté de 44 % en 2000 à 29 % en 2020. Malgré ces progrès et ces engagements, l'Afrique compte toujours la plus grande population non scolarisée au monde : 98 millions d'enfants en âge d'être scolarisés ne vont pas à l'école. De plus, sept enfants scolarisés sur 10 ne peuvent pas lire et comprendre un texte simple à l'âge de 10 ans (Unesco, 2024).

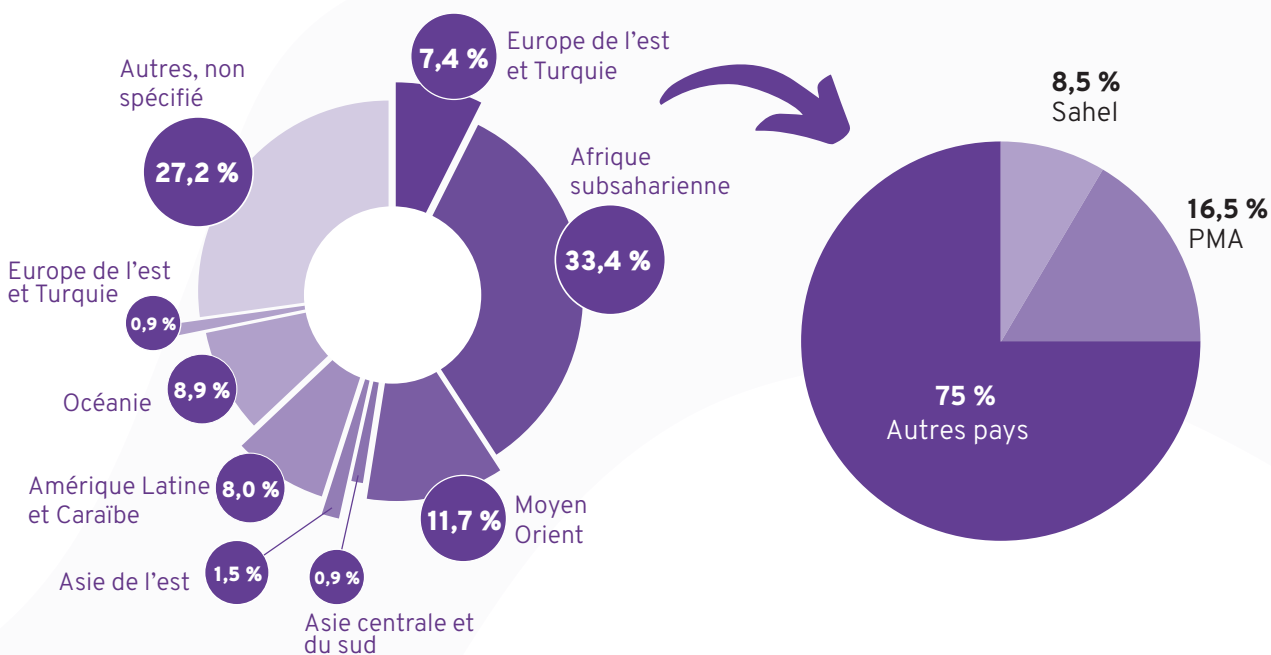
## Rappel des engagements pris par la France



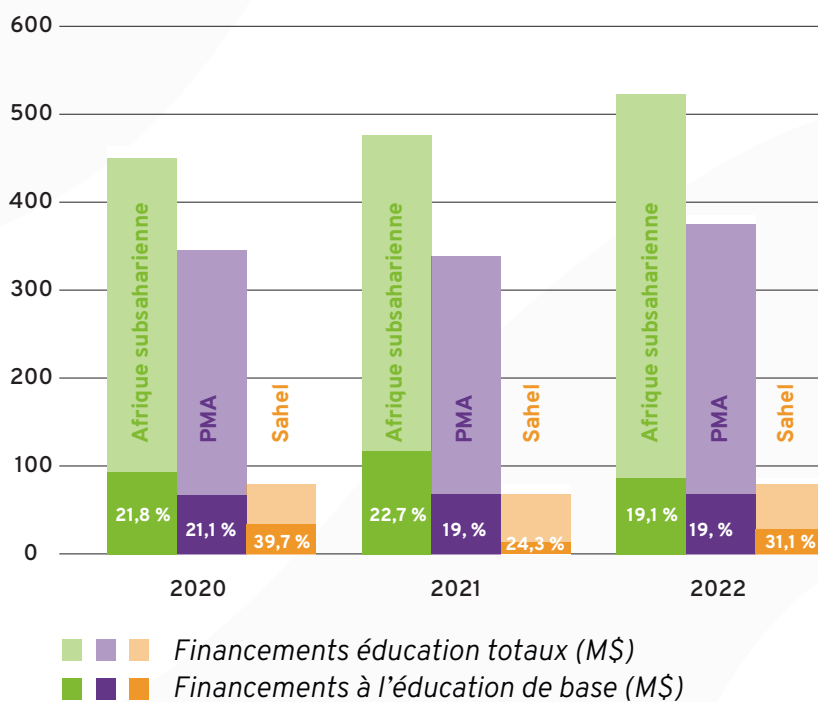
### Lop Dslim 2021

« La France participe à la consolidation de la formation des enseignants et au renforcement du système éducatif dans les pays en voie de développement. Elle concentre ses efforts sur les pays les moins avancés, et particulièrement sur l'Afrique subsaharienne et le Sahel. »

### Répartition géographique des financements bilatéraux à l'éducation de la France



### Évolution des montants alloués à l'éducation de base sur les financements éducation totaux en Afrique subsaharienne, aux PMA et aux Sahel



## Focus sur les financements transitants par l'Agence Française de Développement (AFD)<sup>7</sup>



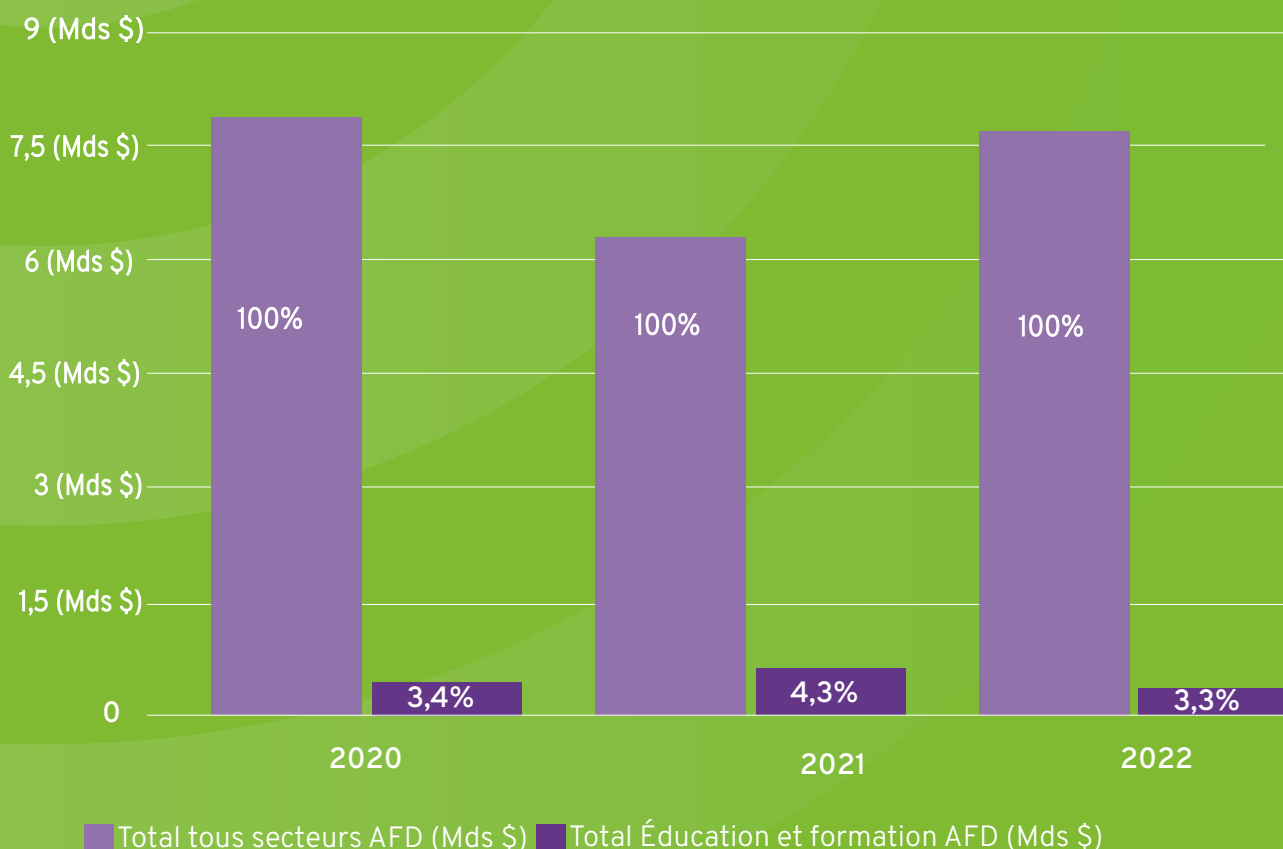
### Le continuum éducatif ne représente que 3,3 % des financements AFD

Sur l'ensemble des financements de l'AFD, la part allouée à l'éducation ne représente que 3,3% et a légèrement diminué entre 2020 (262,4 millions USD) et 2022 (246,7 millions USD) malgré la priorisation politique par la France de ce secteur.

Toutefois, la Coalition Éducation constate des engagements financiers AFD alignés avec les priorités sectorielles : une priorisation de l'Afrique subsaharienne et une répartition assez

équilibrée sur le continuum éducatif, y compris en Afrique subsaharienne et dans les PMA. Elle salue notamment la hausse des financements alloués à l'éducation de base passant de 31,3% (82 millions USD) en 2020 à 38,8% (95,8 millions USD) en 2022 et l'augmentation de la part des financements éducation alloués à l'Afrique subsaharienne de 44,5% (116,6 millions USD) en 2020 à 62,3 % (153,8 millions USD) en 2022.

#### Évolution des montants transitant par l'AFD

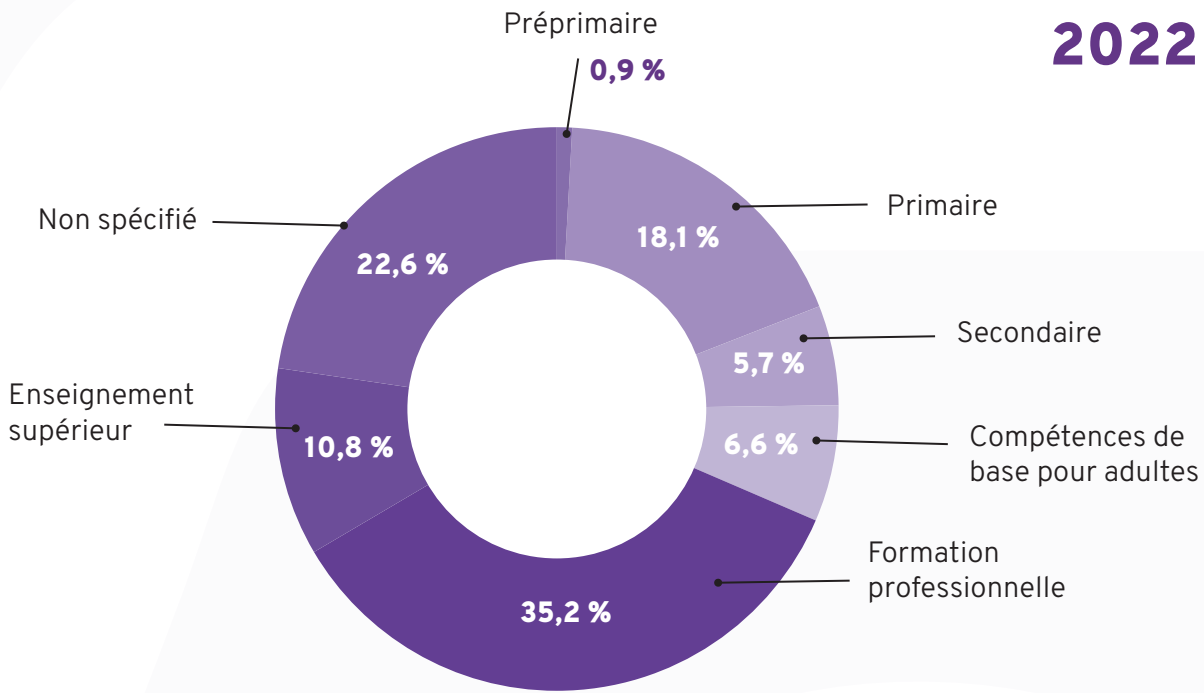


<sup>7</sup> Ceci comprend uniquement les financements de l'AFD - et non ceux du Groupe AFD - ils ne comptabilisent donc pas les volumes gérés par Expertise France et Proparco.



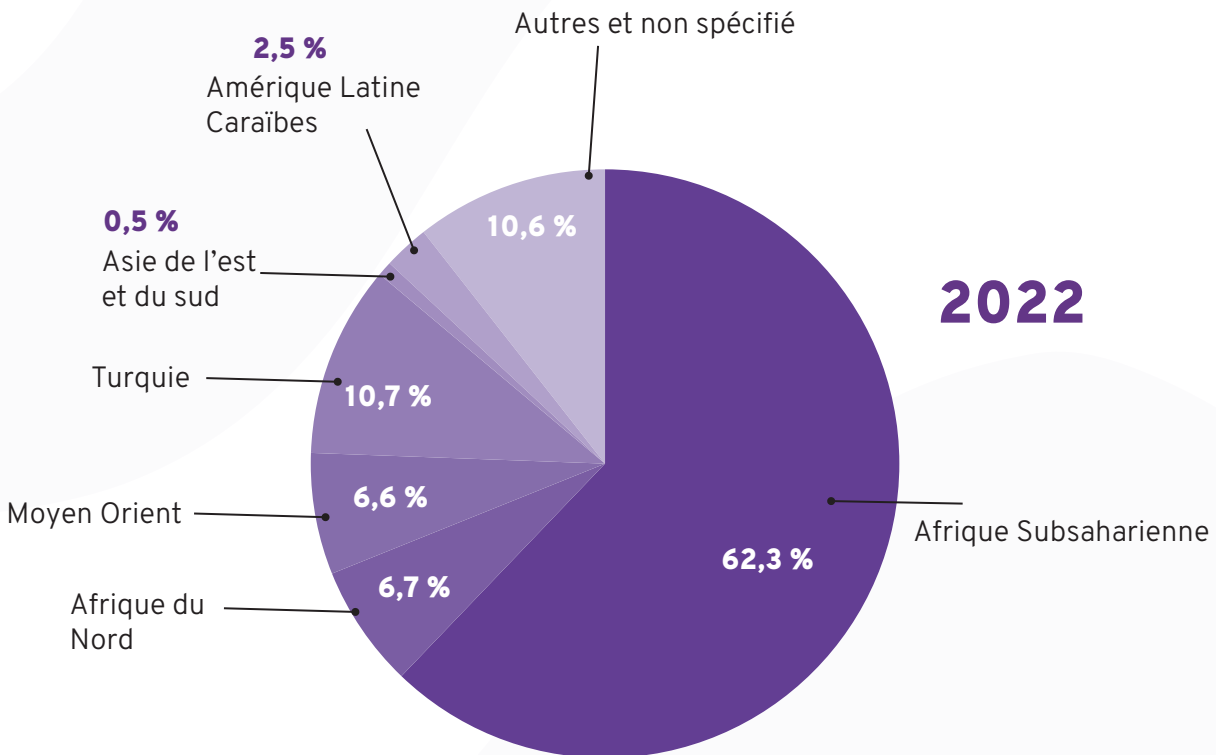
Répartition des financements éducation-formation transitant par l'AFD par sous-secteur

2022



Répartition géographique des financements éducation-formation transitant par l'AFD

2022



Bien qu'ayant augmentés depuis 2020, les montants alloués au pré-primaire (0,9 %) restent toutefois largement insuffisants et les financements pour l'éducation de base (38,8 % des fonds éducation transitant par l'AFD) gagneraient à être renforcés dans le budget éducation total de l'AFD afin de répondre aux enjeux de financement des besoins éducatifs fondamentaux.

# Financement multilatéral de l'éducation

## Partenariat mondial pour l'éducation : la France doit tenir ses engagements

Lors de la Conférence de financement du Partenariat mondial pour l'éducation (PME) - tenue en juillet 2021 - la France a annoncé une contribution de 333 millions d'euros pour la période 2021-2025, dont 50 % dirigés vers l'éducation des filles. Un montant proportionnel à la contribution précédente de 200 millions d'euros, annoncée en 2018 pour trois ans.

À cette date, la France a versé 245 millions d'euros au PME<sup>8</sup>. Il lui reste donc **94 millions d'euros à verser d'ici la fin de l'année prochaine pour tenir les engagements pris en 2021.**

La France est le 7ème plus gros bailleur du PME, derrière le Royaume Uni, la Commission Européenne, la Norvège, les Pays Bas, les États-Unis et le Danemark.

## Education Cannot Wait : la France ne peut pas faire marche arrière

La France a annoncé une contribution de 40 millions d'euros au fonds Education Cannot Wait pour 2023-2026 lors du festival de Global Citizen à New York en parallèle de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui s'est tenue du 19 au 23 septembre 2023<sup>9</sup>. Cet engagement représente plus de quatre fois les financements alloués au fonds par la France ces trois dernières années et répond aux recommandations et à la mobilisation portées par la Coalition Éducation.

A ce stade, **les montants annoncés n'ont pas encore été décaissés par la France**, il y eu un report des crédits qui avaient été déagés sur le PLF 2024.

ECW demande 600 millions de dollars supplémentaires en contributions de donateurs pour atteindre son objectif de 1,5 milliard de dollars au cours de la période du plan stratégique 2023-2026 et soutenir un total de 20 millions de filles et de garçons touché.e.s par la crise.



### Rappel des engagements de la France

#### Lop Dslim 2021

La France « finance les fonds dits « verticaux » répondant aux priorités de la politique de développement solidaire et de lutte contre les inégalités mondiales, tels [...] le Partenariat mondial pour l'éducation (PME), qui permettent de financer, à l'échelle mondiale, des projets liés aux enjeux globaux. »

<sup>8</sup> Données issues du site internet du PME : [globalpartnership.org/content/donor-contributions-gpe](https://globalpartnership.org/content/donor-contributions-gpe)

<sup>9</sup> Données issues du site internet de ECW : [www.educationcannotwait.org](https://www.educationcannotwait.org)

# Financements humanitaires

## L'éducation ne représente que 5,6% des financements humanitaires de la France.

Selon la seule source de données accessibles sur les financements humanitaires,<sup>10</sup> l'éducation représentait à peine **5,6% des financements humanitaires de la France en 2023**, alors qu'elle s'était élevée à 6,48 % en 2020. Cette contribution est largement insuffisante, alors que les nouvelles estimations mondiales annoncent que **224 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire et secondaire vivant dans des situations de conflit et de crise, ont besoin d'un soutien éducatif** (ECW, 2023). Soit près de trois fois plus qu'en 2016 (75 millions). Environ la moitié des enfants non scolarisé·e·s dans les situations d'urgence, soit quelque 36 millions, sont concentré·e·s dans huit pays seulement : Éthiopie, Pakistan, Afghanistan, Soudan, République démocratique du Congo, Myanmar, Mali et Nigeria (Hub mondial de Genève pour l'éducation dans les situations d'urgence, 2023).

Malgré les besoins croissants, le financement humanitaire global pour l'éducation a baissé pour la première fois depuis plus de dix ans, passant de 1,2 milliard de dollars en 2022 à 1,17 milliard de dollars en 2023 (soit -3 %) (ECW annual report 2023).



### Rappel des engagements pris par la France

#### *Lop Dslim 2021*



La France « fait de l'éducation en situation de crises une priorité. Dans certaines régions, comme celle du Sahel, caractérisées par d'importants défis tels que l'insécurité, la disparition des services publics et l'évolution démographique, le renforcement de l'enseignement public, général et professionnel est nécessaire pour offrir aux jeunes des perspectives d'avenir leur permettant de s'insérer économiquement et socialement. Ce renforcement de l'enseignement est également un élément-clé du retour à la sécurité et à la stabilité de la zone. »

<sup>10</sup> Financial Tracking Service du United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA).

## Organisations membres de la Coalition Éducation



Coalition Éducation  
53 bd de Charonne, 75011 Paris  
communication@coalition-education.fr

 Coalition Education  
 CoalEducation  
 Coalition Éducation